

# 7 Jours Filpac CGT

N°59 – mardi 19 nov. 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade

Redaction : Jean Gersin ([gerson@filpac-cgt.fr](mailto:gerson@filpac-cgt.fr))

Filpac CGT - tél. : 01 55 82 85 74 - [www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr)

**Feinte de balayeur...** Le jour même où le budget va être voté à l'Assemblée, un budget où « l'Etat comprise et la loi triche, l'impôt saigne le malheureux », où « nul devoir ne s'impose aux riches », Ayrault annonce dans le journal du milliardaire Arnault, *les Echos*, qu'il va remettre à plat la fiscalité. **C'est nous qu'il veut mettre à plat ! Ayrault veut fiscaliser la Sécu**, la CFDT se lèche déjà les babines... **La Filpac CGT manifesterà le 26 novembre à l'appel de toute la CGT, et le 1<sup>er</sup> décembre à l'appel du Front de gauche**, sur la base de l'analyse et des revendications dans ce 7 Jours. Pour une augmentation générale des salaires, pour la suppression immédiate des augmentations de cet impôt odieux, la TVA, pour la justice fiscale et la justice sociale. **Ce monde doit changer de base !**

## Mon Salaire ou le Capital ?

### 1. Par l'impôt, le gouvernement choisit le Capital

Pour offrir plus de 20 milliards de crédits d'impôt aux patrons, le gouvernement fait adopter ce 19 novembre un budget 2014 qui est une saignée des salariés par l'impôt.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, voilà le bombardement fiscal prévu :**

**La TVA (taxe à la valeur ajoutée), va augmenter. Le gouvernement en espère 6,5 milliards de revenus. Comment ?**

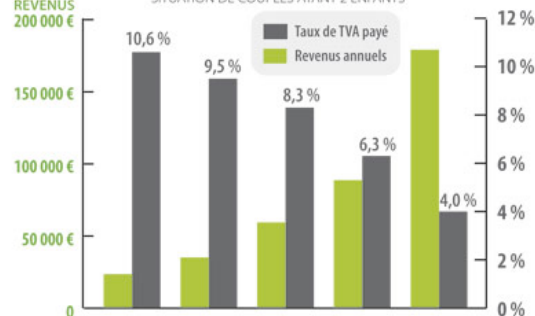
- Le taux « normal » passe de 19,6 à 20%. Le taux intérimaire, de 7 à 10%. Le taux réduit de 5,5 à 5%.

- Cette TVA, c'est quoi ? Une taxe prélevée à la consommation, qu'on paie en réglant l'addition : celle d'EDF, de la SNCF, des produits alimentaires... De toutes les dépenses, quoi.

**C'est l'impôt le plus injuste :** du chômeur de longue durée au patron le plus riche (Bernard Arnault...), le prélèvement est le même. Donc il pèse sur le pauvre, pas sur le riche !

- **Le gouvernement ne prend aucune mesure pour prélever une taxe sur les sociétés quasi exonérées du CAC 40 (comme Total), sur les spéculations financières, les dividendes des rentiers. Pas plus qu'il ne lance une chasse à l'évasion fiscale.**

POIDS DE LA TVA PAR RAPPORT AUX REVENUS  
SITUATION DE COUPLES AYANT 2 ENFANTS



**L'impôt sur le revenu 2014 ? Un acharnement contre le Travail !**

**- 10,3 milliards, voilà le prélèvement global supplémentaire sur le salaire et la pension**

Les familles imposables avaient droit à une demi-part par enfant et autre charge de famille d'une valeur de 2000 euros.

**Elle passe à 1 500 euros !**

Les retraités parents de trois enfants avaient droit à une exonération d'impôt. **Le gouvernement l'a supprimée.**

Les frais de scolarité, une somme forfaitaire pour l'écolier, le collégien et le lycéen, sont supprimés.

L'employeur exonéré de l'impôt sur les contrats collectifs complémentaires est taxé. Par rétorsion, il va imputer cet impôt sur les salaires.

**- 2 milliards de plus ponctionnés sur les pensions de retraites**

La retraite complémentaire n'évoluera que de 0,8% au lieu du taux d'inflation de 1,8 en 2013. 1,8 million captés !

La retraite du régime général n'évoluera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 qu'en octobre et non plus en avril. 800 millions chez le perceuteur !

**- 2, 9 milliards arrachés à la santé**

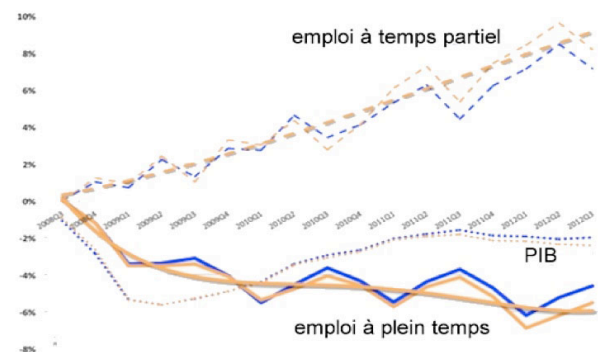
Les députés vont voter des « gains de productivité dans le secteur hospitalier » (sic), ce qui veut dire en langage Hollande des fermetures de services ou d'établissements, comme l'Hôtel Dieu de Paris. Ils adoptent aussi « une maîtrise médicalisée ». Ce qui va se traduire par la compression des dépenses sociales.

**- 9 milliards de destruction de postes et de réduction de la masse salariale des fonctionnaires**

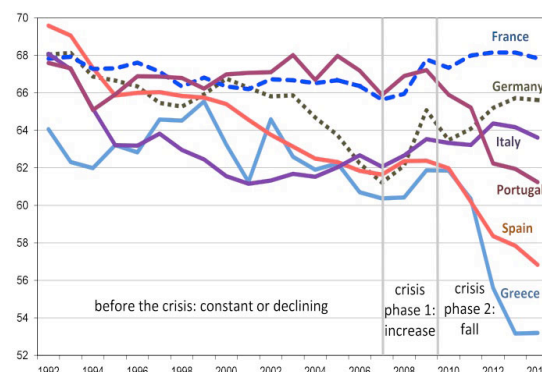
## 2. Par le chômage, le patronat écrase à la fois le salaire et l'emploi !

Le tableau ci-contre dévoile le mensonge patronal sur le coût du Travail : le salaire stagne ou régresse !

Le patronat gagne sur les 2 tableaux : et l'emploi et le salaire ! Et l'ANI Medef CFDT aggrave le tout...



Pour les patrons, nous coûterons toujours trop cher. C'est un principe bien établi par le Capital. La croisade du patronat est bien pratique, car c'est une vis sans fin, un mouvement perpétuel à la baisse. Pendant ce temps, les banques engrangent des profits record, pendant que la Bourse bat ces jours-ci son record de l'année à la hausse ! Mais nous, nous perdons et sur l'emploi qui se raréfie et se précarise, et sur le salaire qui régresse.



## 3. Que revendiquer ?

### L'impôt ?

- Suppression de l'augmentation de la TVA et la supprimer sur les produits de première nécessité.
- Taxer les revenus du Capital, en menant une politique fiscale en faveur de l'emploi, des salaires, de la recherche et du développement humain durable ;
- Moduler le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation qui est faite des bénéfices ;
- Taxer les transactions financières ;
- Lutter contre l'évasion fiscale et contre les paradis fiscaux.

### Le salaire ?

- La valeur produite dans l'entreprise doit aller aux salariés pas aux actionnaires, rentiers et autres inutiles intermédiaires financiers. Voilà comment le salaire peut augmenter ;
- La part patronale pour les cotisations sociales doit augmenter, aucun transfert ne doit avoir lieu des cotisations patronales vers les salariés, surtout sur les complémentaires santé ;
- Les salariés précaires doivent être embauchés en CDI. Plus le volant de précaires est fort, plus le patron dispose de moyens de peser contre les salaires de tous ;
- Le salaire doit être considéré comme la rémunération de celles et ceux qui produisent les richesses, tant dans l'entreprise que dans la société ;
- L'égalité par le haut ! Application de l'égalité salariale hommes/femmes prévue par loi.
- Comme le mécanisme dont bénéficie le SMIC, le salaire doit évoluer à un rythme identique aux prix concernant les dépenses incompressibles (impôts, santé, logement, énergie, éducation, alimentation...)

**Ces revendications sont à la disposition des salariés, qui doivent en déterminer le contour et la portée. Aux syndicats de proposer cette base de discussion.**